Monsieur Qane,

Le journaliste Hamid Farhadi a été arrêté par des membres du ministère de l’Intérieur du régime taliban, le 3 septembre 2024, chez lui à Kaboul. Le 19 septembre, il a été jugé par le tribunal taliban de Kaboul sans bénéficier de l’assistance d’un avocat. Au terme de ce procès inéquitable, il a été condamné à deux ans d’emprisonnement pour « *propagande contre les autorités* ». Cette accusation semble directement liée à son travail journalistique pour le média en exil, *Etilaatroz,* et notamment à ses articles traitant de l’interdiction de l’éducation des filles. J’ai appris avec inquiétude que, lors de son interrogatoire et de sa détention, Hamid Farhadi a été soumis à de mauvais traitements, notamment en étant maintenu à l’isolement.

La détention arbitraire d’Hamid Farhadi et l’absence d’assistance légale constituent une violation flagrante de ses droits à la liberté d’expression et à un procès équitable, garantis par le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, que l’Afghanistan a ratifié.

Je vous prie instamment de veiller à la libération immédiate et sans condition d’Hamid Farhadi.

Veuillez agréer, Monsieur Qane, l’expression de ma haute considération.